



Ordonnance de télécom CRTC 2012-117

Version PDF

Ottawa, le 24 février 2012

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	397	le 19 janvier 2012
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	426 (Aliant Telecom)	le 19 janvier 2012
Bell Canada	7342	le 19 janvier 2012
NorthernTel, Limited Partnership	330	le 16 décembre 2011

Secrétaire général